



Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 8 septembre 2020

L'an deux mille vingt le huit septembre à vingt heures trente, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars et des articles L.2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Saint-Christol-de-Rodières.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mme Magali ARNAL
Mme Nathalie FORGEROU
Mme Edith MARSCHAL

M. Manuel CABANERO
Mme Karine GAILLARD
Mme Virginie VÉРАН

M. Hervé CLÉMENT
Mme Pascaline GITZHOFER
M. Alain FONTAINE

Absents : M. Olivier GUEDON, M. Robert HAMON

Ordre du jour :

- Comptes rendus des commissions municipales.
- Compte rendu de la réunion du 5 août 2020 avec la commune de Saint-Julien-de-Peyrolas concernant l'école.
- Compte rendu des conseils syndicaux : Le bassin versant de l'Ardèche, le SIVU du massif du Gard Rhodanien, le SIIG.
- Point sur les dossiers d'urbanisme.
- Point sur la situation d'un administré.
- Compte de rendu de la rencontre du 4 septembre avec les communes voisines.
- Devis pour le service eau et assainissement transmis à la communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
- Projet de recrutement pour un garde champêtre intercommunal : Saint-Julien-de-Peyrolas, Salazac, Saint-Christol-de-Rodières.
- Référent pour les Ordures ménagères.
- Travaux sur logement communaux : toitures les pinsons bleus.

Madame le maire ouvre la séance et procède à la lecture du Procès-Verbal de la dernière réunion du conseil municipal du 10 juillet 2020.

Ce Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

Madame Magali ARNAL est nommée secrétaire de séance.

Comptes rendus des commissions municipales.

- La commission communication (Edith MARSCHAL Vice-présidente)

Madame la Vice-présidente est chargée de la mise à jour du site internet.

Il est prévu de réaliser 3 bulletins municipaux par an.

Une page facebook a été créée mais les informations seront toujours sur le site officiel

- La commission travaux (vice-président Manuel CABANERO)

Beaucoup de travaux sont à envisager (aménagement du rez-de-chaussée de la maison des pinsons bleus, le café, les huisseries des logements sociaux, la toiture du logement communal des pinsons bleus...) Nous devons réfléchir à l'établissement d'un calendrier pour ces travaux en définissant un ordre de priorité. Les devis devront être demandés au plus vite pour les dossiers de subventions. A la fin du mois d'octobre, les projets seront présentés au conseil pour validation.

- Commission urbanisme (Karine GAILLARD vice-présidente)

Des élus ont suivi la formation wiki-prédicte (Edith MARSCHAL et Virginie VERAN)

Une formation CAUE est programmée

A ce jour nous avons traités :

- 8 dossiers de certificat d'urbanisme d'information
- 2 certificats d'urbanisme opérationnel
- 2 déclarations préalables (une véranda et une piscine)

Comptes rendus des conseils syndicaux et école Saint-Julien-de-Peyrolas :

- Ecole Saint-Julien-de-Peyrolas : réunion du 5 août 2020 (déléguée : Magali ARNAL)

Le montant de la participation pour le budget 2020 est de 18 395,18 euros. C'est la participation pour l'année 2019/2020. Il y avait cette année la 5,2 (départ en cours d'année) enfants en maternelle et 3 primaires. Pour la rentrée 2020/2021 il y a 6 maternelles et 3 primaires.

Le prestataire de la restauration scolaire doit changer pour une restauration plus bio et produits locaux.

- Syndicat Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche (déléguée : Nathalie FORGEROU)

Election des vice-présidents : Mme Muriel ROY-CROS maire de Laval-Saint-Roman est élue vice-présidente pour l'Agglomération du Gard Rhodanien.

Ce syndicat gère tous les ruisseaux qui se jettent dans l'Ardèche.

Lors d'une prochaine réunion, Madame le Maire demandera si des techniciens peuvent nous informer de ce qu'il y a faire en matière de police de l'eau. Nous avons beaucoup de propriétaires qui longent des ruisseaux qui se jettent dans l'Ardèche.

- SIVU du massif Bagnolais (déléguée : Karine GAILLARD)

Les arrêtés d'interdiction de circulation sur les pistes DFCI ont été pris, l'entretien des pistes est de la compétence du syndicat, nous devons voir pour les bois de Valbonne avec l'ONF qui a la compétence.

Point sur la situation d'un administré :

Un administré à un gros problème de téléphone depuis plusieurs mois. Il subit des coupures régulières et prolongées. Une de ses filles réside à Paris nous demande de prendre régulièrement contact avec lui pour voir si tout va bien. Une autre de ces filles réside à Pont-Saint-Esprit. Le conseil estime que cette dernière peut prendre des nouvelles de son père.

Projet de recrutement d'un garde champêtre intercommunal :

La commune de Saint-Julien-de-Peyrolas souhaite recruter un garde champêtre et cherche des communes pour que ce recrutement soit intercommunal.

Après débat, les membres du conseil municipal considèrent que notre commune n'a pas le budget nécessaire pour financer le poste envisagé.

Rencontre du 4 septembre avec les communes voisines :

Le 4 septembre nous avons organisé une rencontre avec les communes de Saint-Julien-de-Peyrolas, Aiguèze, Salazac, Laval-Saint-Roman, Issirac. La commune de Le Garn a décliné notre invitation. Lors de cette rencontre, plusieurs sujets ont été abordés :

- Problèmes de téléphonie et d'internet
- Problèmes de coupures du réseau électrique,
- Manifestations intercommunales

Cette rencontre sera suivie d'autres rencontres car les élus de ces communes ont l'intention d'avoir des actions communes pour certains problèmes rencontrés sur leur territoire, mais aussi pour des manifestations intercommunales.

Référent ordures ménagères :

La communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien nous demande de nommer un référent Ordures ménagères.

Madame Nathalie FORGEROU sera ce référent.

Travaux sur la commune :

- Des devis ont été demandés pour certains travaux concernant l'eau et l'assainissement. (téléalarme, pompes station de pompage de Toulair, tuyau d'arrivée au réservoir de Toulair). Nous sommes dans l'attente de ces devis et de leur validation par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien.
- La toiture du logement des pinsons bleus va être réparée par les élus. Une date doit être fixée.
- Le rebouchage avec du goudron des travaux de la grand'rue et des trous de la chaussée de la rue de la Carrierasse sera fait le 9 octobre 2020.

Clôture du procès-verbal :

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le vingt-cinq mai, à 22 heures 30 minutes.

Mme ARNAL Magali

M.CABANERO Manuel

M. CLÉMENT Hervé

Mme FORGEROU Nathalie

Mme GAILLARD Karine

Mme GITZHOFER Pascaline

Alain FONTAINE

Mme MARSCHAL Edith

Mme VÉRAN Virginie